

**RAPPORT DE LA MISSION DE MOBILISATION DES COMMUNAUTES
RIVERAINES DE LA SOCAPALM EDEA AUTOUR DU COMBAT D'AFRISE
CONTRE L'ACCAPAREMENT DE LEURSTERRES ANCESTRALES ET LA
PRIVATION DE LEURS ESPACES VITAUX- APOUH, KOUKOUÈ, DÉHANÈ,
ONGUE 03-07 NOVEMBRE 2025**



RESUME EXECUTIF

La SOCAPALM, filiale du groupe SOCFIN/BOLLORE, exploite depuis les années 2000 des parcelles dont l'étendue réelle reste difficile à établir, les communautés locales dénonçant régulièrement la spoliation de leurs terres ancestrales. Ce rapport rend compte de la mission du RADD accompagné de SYNAPARCAM et ON EST ENSEMBLE, menée du 3 au 7 novembre dans les quatre villages affectés autour de l'unité SOCAPALM d'Édéa, en appui à l'Association des Femmes Riveraines de la SOCAPALM Édéa (AFRISE).

L'équipe a planifié avec les responsables de AFRISE des rencontres collectives et individuelles avec les communautés et les autorités traditionnelles, puis évalué la capacité organisationnelle de l'AFRISE.

La mission a permis de :

- Identifier l'accaparement des terres et la privation d'espace vital comme le problème central lié à la présence de SOCAPALM tout en mettant en lumière les problèmes de pollution de l'eau et de violences sexuelles ;
- Recueillir par témoignages et documentation, les impacts fonciers, sociaux et environnementaux sur les communautés riveraines ;
- Renforcer l'engagement des riverains et des autorités traditionnelles au sein de l'AFRISE grâce au partage d'expériences de SYNAPARCAM et ON EST ENSEMBLE ;
- Évaluer l'organisation de l'AFRISE et proposer des mesures concrètes pour accroître son efficacité ;
- Élaborer un document de stratégie décliné dans le présent rapport.

En conclusion, la mission recommande une synergie d'actions entre tous les villages sous l'égide de l'AFRISE et appelle le gouvernement et l'administration locale à clarifier la situation foncière locale afin de concilier les intérêts économiques nationaux et le bien-être des communautés riveraines, en particulier des femmes.

Mme NGOBO Marie Crescence,

Secrétaire exécutive du RADD

AVANT-PROPOS

Ce rapport est le résultat d'une initiative conjointe de **HEKS/EPER Suisse et le RADD, avec le soutien des partenaires GRAIN, SYNAPARCAM et ON EST ENSEMBLE**, visant à soutenir l'**Association des Femmes Riveraines de la SOCAPALM Édéa (AFRISE)** dans sa lutte contre l'accaparement des terres ancestrales et la privation d'espace vital causés par les activités de SOCAPALM Édéa. Pour comprendre pleinement les enjeux et renforcer l'engagement collectif, il était indispensable de se rendre sur le terrain et d'écouter directement les communautés affectées.

Une équipe composée de membres du RADD, de SYNAPARCAM et d'ON EST ENSEMBLE a rencontré, du **3 au 7 novembre 2025**, les populations riveraines et les autorités traditionnelles des villages de **Koukouè, Onguè, Déhanè et Apouh**. Malgré les contraintes liées à la conjoncture politique qui ont entraîné un report de la mission, la démarche adoptée — visites dans chaque village, rencontres collectives et entretiens individuels — a permis d'atteindre les objectifs fixés et d'identifier avec précision les préoccupations locales ainsi que des pistes de solutions réalistes.

Le RADD tient à exprimer sa profonde gratitude :

- **Aux organisations partenaires** pour leur appui et leur contribution à l'élaboration du rapport ;
- **Aux femmes riveraines de l'AFRISE** pour leur implication constante dans la préparation de la mission, la mobilisation des communautés et l'organisation des rencontres ;
- **À toutes les personnes** qui, de près ou de loin, ont enrichi ce travail par leurs témoignages et leur expertise.

YOUMSSI EYA Yvan Lionnel, Chef de Mission

Yaoundé le 19 Décembre 2025

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 5 |
| 1. Contexte et justification de la mission | 5 |
| 3. Méthodologie | 7 |
| 4. Plan du rapport | 9 |
| I- PHASE PREPARATOIRE | 9 |
| 1. Réunions préparatoires du groupe équipe Apouh | 9 |
| 2. Mobilisation sur le terrain | 9 |
| 3. Mission avancée du RADD | 10 |
| II- PHASE DE TERRAIN | 12 |
| 1. RENCONTRE À KOUKOUÈ | 13 |
| 1.1 Les colères des communautés | 14 |
| 1.2 Les pistes d’actions | 16 |
| 1.3 Engagement de la communauté à AFRISE | 16 |
| 2. RENCONTRE À ONGUE | 17 |
| 2.1 Les colères des communautés | 17 |
| 2.2 Pistes d’actions | 18 |
| 2.3 Engagement à AFRISE | 19 |
| 4. RENCONTRE À DÉHANÈ | 19 |
| 3.1 Les colères des communautés | 20 |
| 3.2 Les pistes d’actions | 21 |
| 3.3 Engagement de la communauté à AFRISE | 22 |
| 5. RENCONTRE À APOUH | 22 |
| 4.1 Les colères des communautés | 23 |
| 4.2 Les pistes d’actions | 25 |
| 4.3 Engagement de la communauté à AFRISE | 25 |
| 5. RÉUNION D’ÉVALUATION D’AFRISE | 26 |
| 6. CALENDRIER D’ACTIVITÉS D’AFRISE | 27 |
| II – ANALYSE DE LA SITUATION OBSERVÉE SUR LE TERRAIN | 27 |
| 1. Analyse de l’organisation d’AFRISE | 27 |
| Forces | 27 |
| Faiblesses | 28 |
| 1. Analyse des problèmes identifiés par village | 31 |
| III- DOCUMENT DE STRATEGIES | 34 |
| CONCLUSION | 37 |
| ANNEXES | 40 |

INTRODUCTION

1. Contexte et justification de la mission

Les communautés des villages Apouh, Déhanè, Koukouè et Onguè ne connaissent plus de répit depuis l'arrivée de la SOCAPALM. Elles vivent un enfer, privées d'espace vital et subissant de nombreux abus (violences, viol, etc.) du fait de la présence et surtout de l'activité de la SOCAPALM autour de leurs habitations. Pour ne pas simplement subir et réagir, les femmes riveraines de la SOCAPALM Edéa se sont réunies au sein de l'AFRISE, une association créée et légalisée pour exprimer leur colère, leur souffrance et réclamer justice à la SOCAPALM et aux autres décideurs. Dans ce sens, elles ont posé de nombreuses actions dont la plus significative est une manifestation organisée contre le replanting de la SOCAPALM, largement relayée au niveau national et international, qui leur avait d'ailleurs permis d'obtenir une suspension du replanting ordonnée par le sous-préfet d'Edéa.

La situation a connu une détérioration notable lorsque les femmes, fortes des acquis de leur manifestation, ont décidé de semer 6000 plants de bananier sur les terres qu'elles réclament à la SOCAPALM en guise d'espace vital et qui devaient faire l'objet d'un replanting. La SOCAPALM excipant le titre de propriété qu'elle détiendrait sur cet espace, a déposé plainte contre AFRISE, et a par la suite, assisté par des forces de maintien de l'ordre en nombre et lourdement armées, procédé à la destruction des plants de bananiers, pour rendre effectif le replanting qui avait été interrompu. Ce coup de force a laissé les riveraines désemparées et désespérées. Au niveau international, des lettres ouvertes ont été publiées en solidarité avec les riveraines d'AFRISE (<https://farmlandgrab.org/post/32642-lettre-ouverte-a-socapalm-socfinaf-et-socfin>; <https://farmlandgrab.org/post/32741-lettre-ouverte-des-organisations-de-la-societe-civile-aux-autorites-camerounaises>).

Cette situation qui s'enlise a provoqué une démobilisation sur le terrain car les femmes se demandent si elles verront un jour le bout du tunnel. Au moment où SOCFIN /Bolloré conteste la légitimité d'AFRISE et use de tous les moyens en sa possession-avec l'aide de l'Etat- pour entraver ses actions, il est apparu urgent de remobiliser les riveraines afin de mener des actions fortes. Pour y arriver il était important de se rendre sur le terrain du **03 au 07 Novembre 2025**, afin de prendre le pouls auprès des communautés riveraines et de leurs autorités traditionnelles dans les villages Apouh, Déhanè, Koukouè et Ongue.

2. Rappel de la structure d'objectifs

| | | | |
|--|--|--|--|
| Objectif général | | | |
| Remobiliser les communautés riveraines de la SOCAPALM Edéa autour du combat que mène l'AFRISE | | | |
| 1 | Recueillir et bien comprendre les préoccupations des communautés impactées par la SOCAPALM Edéa | Un état des lieux a été dressé avec le concours actif des communautés impactées | Le rapport identifiant les préoccupations est disponible |
| 2 | Identifier et sensibiliser tous les acteurs de la communauté pouvant apporter un impact significatif au combat de AFRISE (élites locales) | Les rencontres sont avec les communautés sont organisées et les personnes ressources de la communauté favorable à la cause sont identifiées | Le nombre d'acteurs favorables de la communauté répertorié |
| 3 | Comprendre les dynamiques des autorités traditionnelles concernant la lutte d'AFRISE | Construire une cohésion des autorités traditionnelles impactées autour de la lutte d'AFRISE | La qualité et le nombre des autorités traditionnelles rencontrées |
| 4 | Eclaircir la situation juridique du litige foncier qui oppose les communautés riveraines à la SOCAPALM. | La situation juridique concernant les terres sur lesquelles la SOCAPALM prétend détenir des titres fonciers est éclaircie | Titres fonciers disponibles |

| | | | |
|---|--|--|---|
| 5 | Favoriser le partage d'expérience des autres plantations au Cameroun | Les représentants d'autres plantations ont pu partager leur expérience avec AFRISE | Le nombre de représentants des plantations présents à l'atelier de partage d'expérience |
| 6 | Evaluer les actions menées par AFRISE au cours des derniers mois : Réalisations, difficultés rencontrées et solutions envisagées | Le bilan des actions d'AFRISE est connu et analysé | Le bilan des actions menées par AFRISE est consigné dans un rapport |

3. Méthodologie

Le RADD, la SYNAPARCAM et ON EST ENSEMBLE ont constitué une équipe qui s'est rendue sur le terrain du 03 au 07 Novembre 2025 pour remplir les objectifs de la mission. L'équipe s'est rendue dans chaque village pour écouter les communautés et leur apporter l'expertise nécessaire pour identifier les problèmes, les solutions envisageables. Elle était constituée de :

- M. YOUNSSI EYA Yvan Lionnel, Juriste et chargé de plaidoyer au RADD, Chef de Mission.
- Mme METHE Thérèse, Membre du RADD, responsable du site SOCAPALM Edéa
- M. EVINA François Cyriaque, Membre du RADD
- M. YENE Hervé, Membre du RADD, responsable du transport
- Mme CHEKAM Charnelle, Juriste, SYNAPARCAM
- M. KAPTOUOM Marius, Coordonnateur programme, ON EST ENSEMBLE

Chaque membre de l'équipe s'est vu assigner des missions spécifiques avec une forte dynamique collaborative dans l'atteinte des objectifs de la mission :

M. YOUMSSI EYA YVAN, chef de mission :

- Veiller à la réalisation des objectifs de la mission définis dans les TDRs ;
- Coordonner les activités de la mission ;
- Suivre de manière particulière la réalisation de l'objectif 4 sur la situation juridique ;
- Coordonner et contribuer à la rédaction du rapport.

Mme METHE Thérèse Pulchérie, Responsable RADD du site de la SOCAPALM Edéa :

- Assurer le lien avec les femmes d'AFRISE et les communautés d'Edéa ;
- Participer activement à toutes les activités de la mission ;
- Prendre part à la rédaction du rapport.

M. EVINA François Cyriaque, membre du RADD :

- Assurer la gestion du budget de la mission
- Assurer la modération lors des rencontres dans les villages ;
- Prendre part à toutes les activités de la mission ;
- Assurer les échanges avec les autorités traditionnelles ;
- Prendre part à la rédaction du rapport.

M. YENE Hervé, responsable du transport :

- a. Conduire les participants de Yaoundé à Edéa Aller et retour et durant les déplacements à Edéa ;
- b. Prendre des photos lors des activités ;
- c. Apporter son expertise durant les activités le cas échéant.

Mme. CHEKAM Charnelle, JURISTE, SYNAPARCAM :

- Mettre en exergue l'expérience de la SYNAPARCAM pour recueillir les préoccupations des communautés ;
- Faciliter le dialogue avec les autorités traditionnelles pour obtenir des informations capitales pour les objectifs de la mission ;
- Identifier et discuter avec les personnes ressources locales favorables à la lutte d'AFRISE ;
- Contribuer à l'évaluation des actions menées par AFRISE en apportant un regard externe sur les stratégies appropriées pour les riveraines

M. KAPTOUOM Marius, Coordonnateur programme, ON EST ENSEMBLE

- Organiser l'activité de recueil et de hiérarchisation des préoccupations des communautés riveraines
- Mettre en exergue l'expérience de la SYNAPARCAM pour recueillir les préoccupations des communautés

Les descentes par village se sont déroulées selon une programmation définie à l'avance par le chef de Mission en collaboration avec le Bureau de AFRISE et les responsables désignés dans chaque village.

4. Plan du rapport

Le présent rapport fait état de la phase préparatoire de la Mission (I), du compte rendu de la phase de terrain (II). Il précise aussi l'analyse des éléments recueillis sur le terrain (III) et les stratégies préconisées par l'équipe (IV).

I- PHASE PREPARATOIRE

1. Réunions préparatoires du groupe équipe Apouh

Une réunion s'est tenue le 19 Août 2025 via Zoom entre les membres du groupe Equipe Apouh réunissant les membres des organisations HEKS /EPER Suisse, GRAIN, RADD, SYNAPARCAM, ON EST ENSEMBLE. L'une des recommandations fortes de cette réunion a été de remobiliser les communautés riveraines autour de AFRISE pour des actions plus fortes sur le terrain, ce qui a conduit à l'élaboration des TDR de la mission qui ont été validés par le groupe avant une planification en octobre 2025. En raison du contexte politique instable suite à l'élection présidentielle, la mission a été repoussée en novembre de la même année pour garantir la sécurité des membres de l'équipe et des riverains.

2. Mobilisation sur le terrain

La mobilisation sur le terrain a été effectuée par la Présidente et la Secrétaire d'AFRISE. Elles se sont rendues dans les villages pour identifier les responsables de chaque site et sensibiliser les communautés. En dépit de la date initiale de la mission qui a dû être repoussée en raison du contexte politique au Cameroun suite à l'élection présidentielle, elles ont poursuivi la sensibilisation avec la nouvelle période définie.



Mobilisation sur le terrain de AFRISE

3. Mission avancée du RADD

Le chef de mission s'est rendu du 30 au 31 octobre sur le terrain pour une mission avancée dont le rapport est consigné dans le tableau ci-dessous.

| Village | Activités | Résultat |
|---------|---|--|
| Koukouè | <ul style="list-style-type: none"> • Définir le jour, le lieu et le programme de la rencontre • Identifier le responsable pour chaque village • S'assurer de la mobilisation • Informer officiellement les autorités traditionnelles du village | <p>Jour de la rencontre : 3 Novembre 2025</p> <p>Lieu de la rencontre : Chefferie de Koukouè</p> <p>Responsable village : Nom : KAANE Rosine Numéro : 658601816</p> <p>Lettre déposée personne ressource engagement remettre chef</p> <p>Programme validé</p> |
| Onguè | | <p>Jour de la rencontre : 4 Novembre 2025</p> <p>Lieu de la rencontre : Ecole publique de ONGUE (Distance de 31 km depuis Edéa)</p> |

| | | |
|----------------------|--|---|
| | | <p>Responsable Nom : NGUIBEN Elise Numéro : 690772605/697591816 (orange money) BOKA LOME Charlotte Désirée Lettre déposée au notable du Chef M. NDEBI Pierre Programme validé</p> |
| <p>Dehanè</p> | | <p>Jour de la rencontre : 5 Novembre 2025 Lieu de la rencontre : le poste de pêche de Déhanè (Distance à partir d'Edéa : 24 km) Responsable Village : Nom : NGON NGAN Marie Claire Epse MIKANGUE Numéro de téléphone : 696134499 Lettre au chef déposée Programme validé</p> |
| <p>Apouh</p> | | <p>Jour de la rencontre : 6 Novembre 2025 Lieu de la rencontre : Chefferie d'Apouh Responsable village : Nom : LOE NGO BISSOU Félicité Tel : 690443317</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | | Lettre déposée au Chef Programme Validé |
|--|--|--|

La mission avancée a permis de fixer tous les détails relatifs à la mission qui a effectivement débuté le 4 Novembre 2025.



Le chef de mission lors de la mission avancée sur le terrain

II- PHASE DE TERRAIN

Dans le cadre de la préparation de la mission de mobilisation des communautés riveraines impactées par la SOCAPALM à Edéa, une réunion préparatoire a été organisée à l'initiative du chef de mission. Cette réunion s'est tenue à la veille des descentes de terrain avec l'équipe composée des membres du RADD, de la SYNAPARCAM et de l'organisation ON EST ENSEMBLE. Elle a permis de rappeler le contexte de la mission, ses objectifs et les résultats attendus à l'issue des travaux.

Un plan de travail a été défini afin de mieux organiser et faciliter les activités sur le terrain. À l'issue des échanges :

- Un canevas de travail a été élaboré autour de trois points : **les problèmes rencontrés (colères des communautés), les pistes d'actions et les engagements communautaires ;**
- Il a également été décidé :
 - D'identifier, au sein des communautés, des personnes ressources à rencontrer individuellement après les réunions ;

- De préparer un projet de questionnaire, élaboré par le chef de mission et amendé par l'ensemble de l'équipe ;
- De rechercher des documents afin de mieux comprendre la situation juridique des terres concernées ;
- D'échanger avec AFRISE sur la stratégie de gestion de l'association et sur l'intégration des hommes dans la dynamique.

Les descentes de terrain se sont déroulées successivement à **Koukouè, Ongue, Déhanè et Apouh**. La réunion d'évaluation s'est tenue à **Apouh**.

1. RENCONTRE À KOUKOUÈ

La réunion a été ouverte par M. EVINA, qui a présenté le programme et les différentes étapes de la rencontre.

La séance a débuté par une prière dite par un membre de la communauté, suivie de l'exécution de l'hymne national. La parole a ensuite été donnée aux représentants de la SYNAPARCAM et de ON EST ENSEMBLE pour présenter leurs organisations.

M. YOUMSSI, chef de mission, a présenté les termes de référence (TDR) de la mission.

M. EVINA a ensuite retracé l'historique de la SOCAPALM, en expliquant que cette multinationale repose sur trois éléments essentiels : **la terre, la main-d'œuvre et le capital**. Il a précisé que la question foncière est centrale pour la SOCAPALM, car sans la terre, elle ne pourrait pas exister.



Yvan du RADD qui explique les objectifs de la mission aux communautés riveraines de Koukouè.

Après cette introduction, la parole a été donnée à la communauté.

1.1 Les colères des communautés

À Koukouè, les préoccupations exprimées par la communauté ont été classées en quatre catégories : **foncières, sociales, environnementales et économiques.**



a) Problèmes fonciers

Le principal problème est l'accaparement des terres.

Deux notables, désignés par le chef du village, ont expliqué que par le décret n°93/304 du 25 octobre 1993, l'État avait accordé à la SOCAPALM une concession provisoire de 5 200 hectares, tout en laissant au village un espace vital d'environ 5 km. Cependant, cet espace aurait été envahi par des tiers.

Ils ont également indiqué que la SOCAPALM à capitaux internationaux a bénéficié d'un bail emphytéotique sans respecter les exigences légales, notamment la mise en valeur préalable et les délais prévus par le décret n°76/166 du 27 avril 1976 sur la gestion du domaine national.

En principe, la SOCAPALM devait s'arrêter à la rivière Mvolye, située à environ 8 km du village.

Une commission avait été mise en place pour vérifier les limites exactes, mais l'état des lieux réalisé ne reflétait pas la réalité, car les géomètres se seraient basés sur des cartes produites par la SOCAPALM.

Il a également été relevé que la composition de cette commission ne respectait pas la loi, qui prévoit la participation du chef et de deux notables du village.

M. BEDIME a remis à l'équipe plusieurs documents importants qui permettront de mieux comprendre la situation foncière.

b) Problèmes sociaux

Les problèmes sociaux identifiés sont les suivants :

- La précarité de l'emploi et le non-recrutement des riverains ;
- L'absence d'accès aux centres de santé de la SOCAPALM ;
- Le manque de salles de classe dans l'école existante ;
- La mauvaise qualité de certains forages réalisés par la SOCAPALM.

c) Problèmes environnementaux

Les principaux problèmes environnementaux concernent :

- La pollution des rivières par les eaux usées de la SOCAPALM ;
- La pêche illégale pratiquée par certains ouvriers ;
- L'utilisation de pesticides, dont les analyses réalisées par l'Institut Pasteur de Yaoundé ont révélé une pollution grave des cours d'eau.

d) Problèmes économiques

La SOCAPALM a drainé les marécages et interdit l'accès à la pêche, privant ainsi la communauté de moyens de subsistance.

En résumé, les populations de Koukouè subissent l'accaparement des terres sans pouvoir réellement s'y opposer.



1.2 Les pistes d'actions

Plusieurs actions ont déjà été engagées, notamment des saisines du MINDCAF et de la Primature. Cependant, les instructions données n'ont pas été suivies d'effets concrets.

Les actions prioritaires identifiées sont :

- **P1 : Rétrocession des terres** Réaliser un nouvel état des lieux par un expert indépendant ;
- **P2 : Accès à l'eau potable** Construire quatre (04) forages ;
- **P3 : Accès aux soins de santé** Saisir la délégation de la santé et demander l'affectation de personnel médical par la SOCAPALM.

1.3 Engagement de la communauté à AFRISE

La présidente d'AFRISE a présenté l'association et encouragé les femmes à s'y engager. Plusieurs femmes ont exprimé leur volonté d'adhérer.

L'épouse du chef a dénoncé la précarité de l'emploi, soulignant qu'après sept ans de travail à la SOCAPALM, elle reste intérimaire. Elle a invité les femmes à rejoindre AFRISE afin de créer une antenne locale.

Les représentants du RADD, de la SYNAPARCAM et de ON EST ENSEMBLE ont encouragé la mobilisation collective et la solidarité entre hommes et femmes.

2. RENCONTRE À ONGUE



Photo de famille avec le premier notable de Onguè et les communautés riveraines

La réunion a débuté dans un climat de méfiance, les femmes craignant des représailles. Elles ont été rassurées par les responsables d'AFRISE et le modérateur.

2.1 Les colères des communautés

Les problèmes évoqués sont :

- Le mauvais état de la route ;
- L'accaparement des terres ;
- La pollution des rivières ;
- Le non-paiement des compensations ;
- Le non-recrutement des jeunes ;
- Les abus sexuels.



L'équipe embourbée à Ongue, un révélateur de l'état de la route abîmée continuellement par les camions de la SOCAPALM

Des clarifications ont été apportées par le représentant du chef, notamment sur l'électrification et les projets communautaires.



Une femme de Onguè exposant l'une des conséquences majeures de l'accaparement des terres à Onguè, la pollution de l'eau

Les représentants de SYNAPARCAM et ON EST ENSEMBLE ont partagé leurs expériences, en insistant sur l'importance de la mobilisation, de la communication et de la patience.

2.2 Pistes d'actions

Trois priorités ont été retenues :

- **P1 : Aménagement de la route**
- **P2 : Rétrocession des terres**

- **P3 : Recrutement des jeunes**

2.3 Engagement à AFRISE

AFRISE a rappelé ses actions passées à ONGUE, notamment sur l'eau et les inondations. Les jeunes ont été appelés

4. RENCONTRE À DÉHANÈ



Photo de famille avec le chef de Déhanè, ses notables et les communautés riveraines

La délégation a été chaleureusement accueillie par le chef du village de Déhanè et son épouse. La séance a débuté par une prière, suivie de l'exécution de l'hymne national, puis d'un mot de bienvenue du chef du village.

Dans son intervention, le chef a salué l'engagement de Mme Ngobo du RADD, notable du village, ainsi que les actions menées par la présidente d'AFRISE. Il a encouragé les femmes à ne pas baisser les bras et a réaffirmé le soutien des hommes à la lutte portée par AFRISE.

Après les présentations d'usage de l'équipe de mission et des organisations partenaires, les travaux ont débuté suivant les articulations prévues.

3.1 Les colères des communautés

Avant de recueillir les préoccupations, l'équipe de mission a rappelé à la communauté de Déhanè que la mission n'était pas venue résoudre les problèmes à leur place, mais plutôt les accompagner dans leur lutte et leur organisation.

Les problèmes soulevés par la communauté sont multiples :

- **Accaparement des terres** Les palmeraies de la SOCAPALM ont envahi les espaces villageois, réduisant considérablement les terres disponibles pour l'agriculture et l'habitat.
- **Absence d'accès aux soins de santé** Les riverains ne disposent pas de centre de santé fonctionnel et n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires de la SOCAPALM.
- **Précarité de l'emploi des jeunes** : Les jeunes sont très peu recrutés et, lorsqu'ils le sont, il s'agit d'emplois précaires et temporaires.
- **Pollution des rivières** : L'utilisation de pesticides par la SOCAPALM pollue les cours d'eau, rendant l'eau impropre à la consommation et affectant la pêche.
- **Insécurité des riverains** Des cas de violences, notamment des viols d'enfants, ont été signalés par la communauté.
- **Proximité dangereuse des plantations** : Les plantations de palmiers sont très proches des habitations et des écoles, exposant les populations à des risques sanitaires et environnementaux.
- **Pollution liée aux rafles** : Les rafles de palmiers favorisent la prolifération de mouches, créant un cadre de vie insalubre.



Les représentants de la SYNAPARCAM et de ON EST ENSEMBLE ont partagé leurs expériences et leurs succès obtenus dans d'autres localités. Ces témoignages ont encouragé la communauté de Déhanè à s'engager davantage dans la lutte.



Prise de parole de la responsable de mobilisation dans le village Déhanè

Lors d'échanges individuels, certains jeunes ont exprimé leur colère et ont confié qu'ils envisageaient des actions violentes contre la SOCAPALM, actions que la présence de l'équipe a contribué à apaiser.

3.2 Les pistes d'actions

À l'issue des échanges, les actions prioritaires suivantes ont été retenues :

- **P1 Proximité des plantations des habitations et des écoles :**
Demander l'éloignement des plantations des zones habitées ;
- **P2 Rétrocession des terres :** Engager le processus de rétrocession des terres accaparées ;
- **P3 Pollution liée aux rafles :** Cette action est liée à la rétrocession et à la réorganisation des plantations.

3.3 Engagement de la communauté à AFRISE

La présidente d'AFRISE a présenté l'association et invité aussi bien les femmes que les hommes à s'y engager afin de renforcer la lutte collective.

Dans cette dynamique, le chef du village de Déhanè a pris l'engagement d'adhérer à AFRISE avec ses quinze (15) notables, marquant ainsi un soutien fort de l'autorité traditionnelle.

Il a été rappelé aux femmes que l'adhésion à AFRISE doit être personnelle et volontaire, et non motivée par l'effet de groupe.

À l'issue de la rencontre, le nombre de membres inscrits à Déhanè est passé de **03 à 30**.

5. RENCONTRE À APOUH



Photo de famille avec le chef du village Apouh, ses notables et les communautés riveraines

La rencontre à Apouh était très attendue, notamment en raison de l'absence annoncée du chef à la dernière minute. Grâce au leadership de la présidente d'AFRISE, la réunion a néanmoins pu se tenir.

La séance a débuté par une prière dite par un membre de la communauté, suivie de l'exécution de l'hymne national.

Le sous-chef a souhaité la bienvenue aux populations et aux organisations présentes. Il a invoqué la bénédiction des ancêtres et exprimé le souhait que les échanges se déroulent dans la paix. Le chef du village a rejoint la réunion en cours de séance.

Après les présentations d'usage, la communauté est passée à l'expression de ses préoccupations.

4.1 Les colères des communautés

La communauté d'Apouh a exprimé avec force et sans détour son ras-le-bol face aux pratiques de la SOCAPALM.



Un jeune de Apouh exprimant sa colère envers la SOCAPALM Edéa

Les problèmes identifiés, ainsi que leurs causes, sont les suivants :

- **Accaparement des terres** : Les populations vivent sur moins de 30 hectares à cause de l'implantation de la SOCAPALM ;
- **Pollution des eaux** : Due aux épandages mécaniques de pesticides et à la construction de tranchées ;
- **Entrave à la liberté de circulation** : Barrières, tranchées et monticules empêchent la libre circulation entre les villages ;
- **Problèmes d'employabilité** : Chantage, intimidation, discrimination et emplois précaires ;

- **Exclusion de l'éducation et des soins de santé** : Non-respect des engagements de la SOCAPALM ;
- **Atteinte aux droits économiques** : Spoliation des machines des riverains ;
- **Accès difficile aux terres cultivables** : Imposition d'horaires de circulation et de tickets d'accès ;
- **Dégradation de la route** : Absence d'entretien par la SOCAPALM ;
- **Absence d'espaces de loisirs** ;
- **Insécurité des riverains** : Absence de postes de police ;
- **Sanctions liées au ramassage des noix** ;
- **Disparition des sites sacrés** liée au manque d'espace vital ;
- **Proximité dangereuse des palmiers avec les infrastructures.**

Toute la communauté (hommes, femmes, jeunes et personnes âgées) a participé à l'identification des problèmes. Certains jeunes ont exprimé leur colère et leur disposition à recourir à la violence pour faire valoir leurs droits.

| Problèmes | Causes | nombre vote |
|--|---|-------------|
| Accès difficile aux terres cultivables | la spoliation des terres par les palmiers | 35 voix |
| pollution de l'eau due aux produits chimiques utilisés par la SOCAPALM | produits chimiques utilisés par les palmiers | 20 voix |
| problèmes de sécurité liés à la circulation des véhicules | absence de postes de police | 34 voix |
| Problèmes d'employabilité de la SOCAPALM | absence de formation professionnelle | 22 voix |
| Problèmes de pollution de l'air | Non respect des normes | 02 voix |
| problèmes d'accès aux droits économiques | absence des machines | 25 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | la SOCAPALM coupe les arbres et brûle les déchets | 25 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | absence des machines | 25 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | absence des machines | 13 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | absence des machines | 30 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | absence des machines | 35 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | absence des machines | 35 voix |
| Problèmes de dégradation de l'environnement | absence des machines | 51 voix |

Le schéma d'identification et de hiérarchisation des problèmes utilisé lors des rencontres collectives



Les mamans de APouh sont inquiètes pour leurs enfants

Des jeunes ont également exprimé leur volonté de créer une association locale pour appuyer les actions d'AFRISE.

Après un vote communautaire, les priorités retenues sont :

- 1. La rétrocession de l'espace vital ;**
- 2. L'entrave aux libertés ;**
- 3. Le ramassage des noix.**

4.2 Les pistes d'actions

Les actions prioritaires identifiées sont :

- **P1 Rétrocession de l'espace vital** : Refaire l'état des lieux des terres par un géomètre indépendant ;
- **P2 Entrave aux libertés** : Inscrire ce point à l'ordre du jour d'une audience à demander au sous-préfet ;
- **P3 Ramassage des noix** : Adresser une correspondance officielle à la SOCAPALM.

4.3 Engagement de la communauté à AFRISE

La présidente d'AFRISE a rappelé que l'association est une lutte collective et non individuelle. Elle a encouragé les femmes à s'engager pleinement et solidairement.

Elle a invité le chef du village à rejoindre AFRISE. Celui-ci a décliné l'invitation, estimant que la chefferie est une institution légale, tout en précisant qu'il est engagé dans la lutte depuis 2020, ce qui lui vaut d'être considéré comme un « chef rebelle » par la SOCAPALM.

5. RÉUNION D'ÉVALUATION D'AFRISE



La Présidente de l'AFRISE accompagnée de la Secrétaire lors de la présentation du bilan de AFRISE

Cette réunion a permis de faire le bilan des activités de l'association, d'identifier ses forces et ses faiblesses, et de proposer des solutions.

Les principales difficultés concernent la gouvernance interne, la communication, la transparence et l'engagement des membres.



La responsable de site du RADD présentant les objectifs et la méthodologie de l'évaluation

Des solutions ont été proposées, notamment :

- Le renforcement de la communication ;

- La formation en leadership ;
- La restructuration de l'association ;
- La création d'antennes locales.

6. CALENDRIER D'ACTIVITÉS D'AFRISE



Le bureau et les responsables des antennes villageoise lors de la réunion d'évaluation

Un calendrier de restructuration a été adopté :

- **Fin janvier** : organisation des antennes par village
- **Février** : installation des antennes
- **Mai 2026** : révision des statuts
- **Juin 2026** : assemblée générale et élections

II – ANALYSE DE LA SITUATION OBSERVÉE SUR LE TERRAIN

Le travail sur le terrain a permis d'analyser l'organisation d'AFRISE ainsi que la situation foncière.

1. Analyse de l'organisation d'AFRISE

Forces

- Forte capacité de mobilisation ;
- Bonne visibilité nationale et internationale ;
- Femmes engagées et déterminées.

Faiblesses

- Leadership à renforcer ;
- Insuffisance de communication interne.

2. Analyse juridique de la situation foncière à Edéa

2.1 Sur le bail emphytéotique

Situation

L'Etat du Cameroun crée la Société des palmeraies du Cameroun par le Décret N°68/DF/451 du 23 Novembre 1968 et lui octroie par décret N° 93/304 du 25 octobre 1993, une concession provisoire sur deux dépendances du domaine national dont l'une de 5212 Ha est située à Edéa précisément à Onguè¹. A la faveur de l'ordonnance n°90/004 du 22 juin 1990 relative à la privatisation des entreprises publiques et parapubliques, l'Etat du Cameroun cède en 2000, 90% de ses actions à un repreneur qui est le groupe SOCFIN/BOLLORE et dans la foulée lui octroie 78529 Ha de terres dont 5212Ha à Onguè correspondant aux terres qui lui avait octroyées auparavant et qui avait par la suite fait l'objet d'une réincorporation dans le domaine privé de l'Etat. Plus tard, et conformément à la procédure prévue par le bail, la SOCAPALM ne va demander à exploiter que 58 063 ha des terres qui lui avait été allouées dont 1500 ha sur la parcelle située à Onguè.

Pour les chefs d'Apouh et Koukouè, l'attribution du bail emphytéotique est litigieuse et elle identifie une parcelle qui ne serait pas située dans le village Onguè mais plutôt à Apouh. Les Chefs des deux villages l'ont d'ailleurs exprimé vivement au MINDCAF, suite aux deux rapports d'état des lieux effectués pour faire la lumière sur le problème foncier à Edéa. Le deuxième rapport d'état des lieux de bornage datant de 2022 a localisé la parcelle faisant partie du bail à Koukouè alors que selon la documentation à la disposition de l'équipe les autorités traditionnelles de ce village affirment que cette parcelle est plutôt localisée à Apouh. La SOCAPALM aurait d'ailleurs dépassé les limites de la concession qui lui a été octroyée, car contrairement aux conclusions de l'équipe du MINDCAF estimant une sous-exploitation de la parcelle, la SOCAPALM de son propre aveu exploiterait en réalité 1650 ha de cette parcelle.

¹ GDA, Visage Sombre de la SOCAPALM, Septembre 2025, P.6

Analyse

Sur la question de la légalité de la présence de Onguè dans le bail emphytéotique octroyé à la SOCAPALM en 2000 soulevée par les Chefs des villages Apouh et Koukouè. Bien que le dispositif du bail ne permette pas d'identifier avec précision le décret portant réincorporation au domaine privé de l'Etat des terres antérieurement attribuées à la SOCAPALM, et faute de prouver l'inexistence de ce texte, il est difficile de remettre en question l'attribution de cette parcelle car elle s'appuie sur l'article 19 du Décret N°76-166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine national qui permet l'incorporation de terres non exploitées du domaine national au domaine privé de l'Etat et l'article 23 du Décret N°76-167 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine privé de l'Etat qui précise les conditions de l'attribution en jouissance des dépendances du domaine privé de l'Etat par bail emphytéotique. En revanche, la localisation exacte de ladite parcelle est un enjeu majeur. Elle donnerait notamment toute légitimité à la Chefferie d'Apouh, d'exiger de la SOCAPALM, le respect de l'article 6 (h) du bail emphytéotique qui l'oblige à ne pas replanter sur les parcelles d'une superficie de 250 Ha situées autour des communautés sans que l'administration n'en ait extrait une parcelle comme espace vital.

2.2 Sur les titres fonciers de la SOCAPALM

Situation

La SOCAPALM en absorbant la Société des Palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS) est devenue la détentrice des titres fonciers qu'elle avait obtenu de la Société des Plantations Réunies de l'Ouest Africain (SPROA). Ces titres ont pour la plupart été attribués entre 1960 et 1963, la SPFS en ayant fait l'acquisition le 20 novembre 1976. Il s'agit du :

- Titre Foncier N°183/Sanaga-Maritime, VOL 1, F° 185 portant sur une superficie de 601 ha 50a, sis au lieu-dit « Déhanè » (Ferme Suisse), immatriculée le 10 Août 1960 ;
- Titre Foncier N°184/Sanaga-Maritime, VOL 1, F° 186 portant sur une superficie de 984 ha 70a, sis au lieu-dit « Déhanè » (Ferme Suisse), immatriculée le 10 Août 1960 ;
- Titre Foncier N°195/Sanaga-Maritime, VOL 1, F° 194 portant sur une superficie de 1100 ha 40a, sis au lieu-dit Déhanè (Onguè) immatriculée le 09 Août 1963 ;
- Titre Foncier N°196/Sanaga-Maritime, VOL 01, F° 195 portant sur une superficie de 531 ha 50a, sis au lieu-dit Onguè immatriculée le 03 Août 1963 ;
- Titre Foncier N°197/Sanaga-Maritime, VOL 01, F° 196 portant sur une superficie de 130 ha 50a, sis au lieu-dit Déhanè immatriculée le 03 Août 1963 ;

Les communautés riveraines contestent la licéité de ces titres dont la plupart ont été établis avant le régime foncier de 1974 et celui qui l'a abrogé de 1976, ils estiment que la localisation des parcelles ne tient pas compte des limites réelles des villages.

A titre d'exemple, plusieurs de ces titres fonciers sont immatriculés à Déhanè alors que ce dernier n'est devenu un village qu'en 1972. Bien plus, le titre foncier n° 195 est localisé à Apouh par le second rapport du MINDCAF alors que sur le titre foncier, mention explicite est faite de ce que la parcelle se trouve à Onguè, ce qui conforte les communautés riveraines dans l'idée qu'il s'agirait d'un titre foncier frauduleux. Les communautés ont également déploré le fait qu'elles n'ont pas été consultées lors de l'attribution de ces titres fonciers à la SPFS et à la SOCAPALM. Elles doutent que les limites qui y sont définies sont réelles et elles ont constaté un empiètement de près de 2000 ha par la SOCAPALM, même en prenant en compte les superficies provenant du second rapport d'état des lieux MINDCAF qui contient des incohérences.

Analyse

L'immatriculation du titre foncier dans un lieu qui n'était pas encore une circonscription administrative ne suffit pas à remettre en question sa légalité, ce d'autant plus que la SOCAPALM a légitimement acquis les parcelles immatriculées suite à son absorption de la SPFS. Le titre foncier étant inattaquable sauf si une erreur de l'administration est constatée, il plutôt essentiel de déterminer de manière précise où les parcelles immatriculées sont localisées et au besoin de faire intervenir un géomètre assermenté indépendant pour attester des limites de ces titres fonciers.

Sur les concessions provisoires et définitives octroyées à la SOCAPALM

La SOCAPALM bénéficie de deux concessions provisoires, l'une attribuée par lettre n°000225/K.6.7/MINUH/D130 du 24 Février 1997 d'une superficie de 1024 ha à Koukouè et l'autre attribuée par Arrêté préfectoral n°066/AP/C18/SAAJP/du 03 Mars 2021 d'une superficie de 874ha à Apouh. Ces concessions sont contestées par les communautés riveraines :

- En ce qui concerne la parcelle de Koukouè, elle a été attribuée en violation de la réglementation en vigueur en l'occurrence le Décret n°76-166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine national. Au sens de l'article 7 dudit Décret, l'attribution d'une concession provisoire revient exclusivement au Ministre en charge

des domaines (moins de 50ha) et au Président de la République (plus de 50ha). Une concession attribuée par lettre ne saurait par conséquent être valide. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le Ministre des domaines, du cadastre et des affaires foncières a, par une correspondance transmise le 2 Septembre 2023 au Préfet d'Edéa, demandé que cette parcelle soit réattribuée à la SOCAPALM selon la réglementation en vigueur.

- Pour ce qui est de l'arrêté préfectoral, il est querellé par les communautés riveraines d'Apouh qui contestent l'attribution de cette parcelle de 874ha à la SOCAPALM qui l'exploite selon elle illicitement depuis 2009. La démarche contradictoire en présence des communautés souhaitée par le Ministre des Domaines n'ayant pas été exécutée par le Préfet d'Edéa 1^{er}, la contestation des communautés riveraines demeure.

La procédure de régularisation de la concession attribuée à la SOCAPALM à Koukouè demandée par le Ministre des Domaines est une opportunité pour les communautés riveraines d'inclure leurs préoccupations liées à l'accaparement des terres et ses conséquences lors de l'établissement du cahier des charges prévu à l'article 7 du Décret N°76-166. En ce qui concerne l'arrêté préfectoral, il requiert un examen minutieux du MINDCAF.

1. Analyse des problèmes identifiés par village

Les quatre villages présentent des problématiques communes et d'autres spécifiques.

| Villages | Problèmes communs | Problèmes spécifiques |
|----------------|---|---|
| Apouh | Accaparement massif des terres Pollution des rivières par les pesticides Entraves à la liberté de circulation (tranchées, barrières, tickets) Précarité de l'emploi et non-recrutement des riverains | -Entrave systématique aux libertés (tranchées, barrières) - Le moins d'espace vital disponible - Conflit direct avec SOCAPALM après plantation de 6 000 bananiers |
| Koukouè | Absence d'accès adéquat aux soins de santé | Pollution critique des eaux (analyses Institut Pasteur) Affaires foncières mal gérées par commissions irrégulières |

| | | |
|---------------|---|--|
| | Insécurité et violences (viols, intimidations) Dégradation des routes et enclavement | Marécages asséchés et impossibilité de pêcher |
| Dehanè | Absence d'espaces vitaux et sites sacrés | Proximité dangereuse entre plantations et maisons/école Jeunes extrêmement remontés, risque de violence Insécurité liée aux rafles |
| Onguè | | Forte peur des autorités administratives Manque de communication entre chef et communauté Problème d'électrification en cours, non transparent |

RÉSULTATS PAR VILLAGE

| Villages | Constat général | Risques | Pistes d'action |
|----------------|---|---|---|
| Koukouè | Rencontre marquée par une forte mobilisation. Les colères se structurent autour des axes fonciers, social et environnemental. Mise en évidence d'une spoliation organisée via des cartes faussées. Preuves documentaires fournies par les notables. | Saturation du village due à l'absence d'espace vital. Dépendance alimentaire accrue. | Constitution d'un dossier foncier complet pour saisine du MINDCAF. Mise en place d'un comité local de suivi des forages. Appui à la communauté pour médiatiser les analyses de l'Institut Pasteur |

| | | | |
|---------------|---|---|--|
| | Défaillances graves de l'État dans la gestion des commissions foncières. | | |
| Onguè | Village marqué par une peur manifeste des représailles. Blocage principal : chef distant et communication non transparente. Incompréhension générale sur l'avancement des projets d'électrification. Sociétés sous-traitantes suspectées d'entretenir les divisions. | Démobilisation totale si la communication interne n'est pas améliorée. | Mise en place d'un canal de communication interne (réunions + messagerie). Approche de médiation douce avec le chef via pairs (Déhanè). Documenter systématiquement les cas d'abus sexuels et les transmettre. |
| Dehanè | Village stratégique avec une chefferie très engagée. Les jeunes sont proches de basculer dans la violence ; intervention nécessaire. Pollution systématique par les | Violences imminentes contre les plantations si aucune réponse n'est donnée. | Création d'un comité Jeunesse-AFRISE pour canaliser l'énergie contestataire. Appuyer officiellement la demande d'éloignement des plantations. |

| | | | |
|--------------|---|--|--|
| | rafles, impact sur la santé publique. | | Mise en place d'un système de veille environnementale. |
| Apouh | Village épicentre du conflit foncier, où la SOCAPALM impose entraves et restrictions. Confirmation d'abus systématiques commis par les agents de sécurité. Entrave à la mobilité qualifiée de "violation grave des droits humains". SOCAPALM a activé une stratégie de criminalisation d'AFRISE. | Risque réel d'affrontements physiques entre jeunes et forces de l'ordre. | Saisine urgente du préfet pour les entraves arbitraires. Organisation d'un audit foncier indépendant. Appuyer la création d'un mouvement jeune allié à AFRISE. |

III- DOCUMENT DE STRATEGIES

Des stratégies ont été proposées par l'équipe afin que les communautés riveraines réunies au sein de AFRISE remédient aux problèmes qu'elles ont identifiés.

| Horizon temporel | Stratégies |
|---|---|
| Axe stratégique 1 : Renforcement de AFRISE | |
| Court terme | ➤ Restructuration des antennes AFRISE dans chaque village : Mise en place des commissions internes, Création de 5 commissions : Foncier, Mobilisation, Communication, Administratif, Jeunesse ; |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Large diffusion des statuts à toutes les antennes. |
| Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reprise de l'organisation rotative des réunions ➤ Élaboration d'un manuel interne de fonctionnement ➤ Formations en leadership et non-violence. ➤ Elaboration et exécution d'un plan d'action général de AFRISE ➤ Elaboration et exécution d'un plan d'action par antenne arrimé sur le plan d'action général |
| Long terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recours régulier aux médias pour renforcer la notoriété de AFRISE et mettre la lumière sur ses combats : accaparement des terres, absence d'espace vital, pollution des eaux et de l'air) ➤ Institutionnalisation d'AFRISE comme acteur local incontournable ; ➤ Mobilisations synchronisées inter-villages. |
| Axe stratégique 2 : Stratégies de lutte contre l'accaparement des terres et la privation d'espace vital | |
| Court terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre des chefs des 4 villages pour définir les axes de revendication sur la question foncière ; ➤ Organisation des réunions par village pour une synergie d'action contre l'accaparement des terres et la privation de l'espace vital ; ➤ Rencontre du Maire et du Sous-Préfet d'Edéa pour véhiculer la voix unie des communautés sur la gestion foncière. |
| Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Demande de la création d'une nouvelle commission mixte regroupant la SOCAPALM, le MINDCAF et les communautés riveraines (Chefs de village et AFRISE) pour déterminer avec exactitude la localisation des parcelles exploitées par la SOCAPALM et la part qui revient aux communautés de plein droit en guise d'espace vital. ➤ Organiser des campagnes médiatiques (interviews, point de presse, conférences, articles) pour mettre en lumière l'absence |

| | |
|---|--|
| | <p>d'espace vital des communautés riveraines de la SOCAPALM Edéa</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dénonciation de problèmes liés à l'accaparement des terres et l'absence d'espace vital tels que la pollution des eaux et des violences sexuelles dont les femmes riveraines sont victimes |
| Long terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi et documenté du dossier auprès du MINDAF ➤ Campagne de sensibilisation sur la pollution des eaux et les violences sexuelles |
| Axe stratégique 3 : Stratégies relatives aux problèmes spécifiques par village | |
| Court terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définition du problème par village le plus saillant en lien avec l'accaparement des terres et l'absence d'espace vital ➤ Rencontre du chef de village pour obtenir son soutien |
| Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobilisation par village pour dénoncer le problème et proposer des solutions |
| Axe stratégique 4 : Stratégie relatives à SOCAPALM et SOCFIN/BOLLORE | |
| Court terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'une campagne massive de dénonciation par AFRISE pour s'opposer au replanting, à l'accaparement des terres de la SOCAPALM et exiger l'espace vital ➤ Participation de AFRISE à la prochaine AG de SOCFIN/BOLLORE pour porter les cris des communautés |
| Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre physique entre les membres de AFRISE et la direction de SOCFIN/BOLLORE en Suisse |

| | |
|------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication sur la rencontre à travers tous les réseaux partenaires ➤ Lancement d'une pétition mondiale pour dénoncer l'accaparement des terres et l'absence d'espace vital à Edéa ➤ Dépôt d'une lettre auprès des clients de la SOCFIN/BOLLORE incluant la pétition |
| Long terme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire recours au mécanisme de plainte de la RSPO pour dénoncer les violations de la SOCAPALM avec l'appui de la documentation appropriée |

CONCLUSION

Une équipe constituée des membres du RADD, de SYNAPARCAM et de ON EST ENSEMBLE s'est rendue du 03 au 07 Novembre dans les villages Koukouè, Ongue, Déhanè et Apouh afin de remobiliser les communautés riveraines et leurs autorités traditionnelles autour du combat que mène AFRISE. En lien avec les objectifs spécifiques et les résultats attendus de la mission, il ressort que :

- Un état des lieux des préoccupations des communautés a permis d'établir que les villages sont tous impactés par la SOCAPALM Edéa mais à des degrés divers. Le problème d'espace vital est plus prégnant à Apouh et Déhanè. Le village Koukouè est moyennement impacté par l'accaparement des terres et surtout la privation d'espace vital, bien qu'il réclame la restitution des parcelles qui ont été spoliées par la SOCAPALM. Le village Ongue est un cas intéressant. Présent dans le bail emphytéotique, les communautés riveraines ont beaucoup plus mis en avant les problèmes liés à l'état de la route et à la pollution de l'eau dû au déversement de produits chimiques dans la rivière par la SOCAPALM ;
- Plusieurs personnes ressources ont pu être identifiées et ont donné des informations nécessaires à la compréhension de la situation ;

- L'engagement à AFRISE a été ravivé dans la plupart des villages, les femmes ayant pointé du doigt des dysfonctionnements qui seront corrigés. Dans chaque village, des antennes ont été créées et des nouveaux leaders ont été désignés ;
- L'obtention d'une bonne documentation relative au litige foncier qui oppose les communautés riveraines à la SOCAPALM à Edéa a permis une meilleure compréhension de la situation d'un point de vue juridique ;
- SYNAPARCAM et ON EST ENSEMBLE ont partagé leur expérience avec les communautés riveraines ;
- Le bilan et les textes d'AFRISE ont été évalués par l'équipe sur le terrain et un plan d'action de restructuration de l'Association a été établi ;
- Un document de stratégies à court et moyen terme a été initié

La mission a donc été un plein succès, toutefois elle n'a pas été exempte de difficultés :

- Le contexte politique a été une contrainte dans la réalisation de la mission ayant obligé un report ;
- Les femmes se sont parfois montrées réticentes à s'exprimer sur le terrain et certaines ont dû mal à clairement percevoir les enjeux;
- L'Etat des routes a rendu l'accès à certains villages particulièrement difficile.

Quelques recommandations sont formulées à l'issue de cette mission :

- L'AFRISE est une force pour les communautés des villages impactés par la SOCAPALM Edéa toutefois elle doit être mieux structurée et fédérer l'ensemble des villages.
- Les villages doivent être unis pour que leurs cris soient entendus aussi bien au niveau national qu'international
- Les communautés riveraines réunies dans le cadre de l'AFRISE doivent être soutenues par leurs autorités traditionnelles
- L'Etat du Cameroun aussi bien l'administration centrale que les collectivités territoriales décentralisées doivent jouer pleinement leur rôle au profit des communautés. Cela passe en priorité par éclaircir la situation foncière pour garantir aux femmes riveraines l'accès à l'espace vital ;
- Les organisations partenaires au niveau national et international doivent poursuivre leur accompagnement et leur soutien à l'AFRISE pour relayer les abus de la SOCAPALM au niveau de leur bailleurs de fond et de leurs clients.

- Une mission de restitution du présent rapport doit être effectuée et un dispositif de suivi et évaluation doit être mis en place pour veiller à la mise en œuvre des stratégies proposées.

Le RADD, et ses partenaires HEKS /EPER, GRAIN, SYNAPARCAM, et ON EST ENSEMBLE restent mobilisés et engagés à soutenir AFRISE dans sa lutte contre les accaparements des terres de la SOCAPALM et surtout la privation d'espace vital.

ANNEXES

A1 : Compte rendu réunion équipe Apouh du 18 août 2025

Présents : Marie Crescence Ngobo (RADD), Yvan Youmssi (RADD), Félicité Ngon (Afrise), Emmanuel Elong (Synaparcam), Charnelle Chekam (Synaparcam), Renée Vellvé (GRAIN), Silva Lieberherr (EPER)

Objectif : renforcer la lutte des habitants d'Apouh et des autres villages aux alentours des plantations d'Edéa.

Mise à jour par AFRISE

Félicité a indiqué que la situation s'était aggravée depuis le mois de mars, date à laquelle la SOCAPALM a décidé de mettre en œuvre son projet de replantation. Les parcelles sur lesquelles les femmes avaient courageusement décidé de planter des bananiers ont été encadrées par les forces de l'ordre afin de faciliter le replanting de la SOCAPALM, qui est désormais effectif. De plus, les femmes subissent continuellement des menaces et des abus, et sont désormais contraintes de prendre des motos sur de longues distances pour aller chercher de l'eau, en réaction à leurs actions de contestation. Ces actes sont menés sous le regard complice de la plupart de leurs chefs traditionnels.

En ce qui concerne les démarches engagées, les procédures judiciaires n'ont pas évolué. Elle a évoqué le dépôt d'une requête collective en France, sous l'impulsion de M. Nguiffo. Cela fait partie d'une grande plainte (plus d'informations [ici](#)) gérée par Fiodor Rilov. Tous les processus de M. Rilov sont en état préliminaire. L'organisation sherpa aussi mène des processus à Cameroun et Cambodge. Le procès cambodgien ouvrira les discussions sur la substance, mais seulement en janvier 2027.

Toutefois, la présidente d'AFRISE a indiqué qu'elle avait reçu une invitation du MINDCAF (ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières) pour les 20 et 21 août 2025. Le représentant du MINCAF a déclaré que de nombreux villages se trouvaient dans la même situation et qu'il souhaitait mener une mission de terrain. Cependant, Socapalm peut quand même prendre les terres. Emmanuel ajoute qu'à Mbonjo, ils attendent depuis trois ans. Le ministère informe la Socapalm et attend encore sa réponse. Il faut du temps et il ne faut pas baisser les bras.

C'est Apouh qui se tient debout pour la lutte, mais quatre autres villages sont également affectés. Les femmes du Déhané sont également très déterminées. Il faut inclure les autres villages.

Mise à jour: Europe

Au niveau international, Renée de Grain a raconté qu'il existait une coalition de communautés affectées par Socfin. Dans cette coalition, nous coordonnons des activités et nous soutenons mutuellement. On fait également de la communication auprès du grand public.

Renée a expliqué qu'ils avaient parlé de la situation du village d'Apouh lors de l'assemblée générale des actionnaires afin de mettre la pression sur les acteurs. Il existe maintenant un canal de communication directe entre Socfin et Afrise. Si Afrise le souhaite, il serait bon de répondre rapidement.

Il y a également un groupe (Milieu Defensie, représenté par Danielle van Ojen) en contact avec les auditeurs de RSPO. L'idée est de recueillir davantage d'informations sur les audits de RSPO. La réponse était évasive, mais ils doivent maintenant se faire entendre au sujet d'Apouh pour le prochain audit. Là aussi, l'Afrique pourrait répondre. Mais seulement si elles estiment que cela a du sens sur le plan stratégique.

Emmanuel a mentionné une requête de Business and Human Rights Resource Centre. Socfin a donné une réponse évasive, et Apouh n'a pas répondu. Afrise pourrait faire une réponse.

Discussion sur les stratégies

Nous avons discuté des différentes idées.

Remobiliser les communautés : il y a un consensus sur le fait que le plus important est de renforcer la lutte au niveau local : travailler avec la population, renforcer l'organisation, former les Afrise et d'autres personnes, etc. La proposition est de mener une mission sur le terrain prochainement.

Organiser les réponses d'AFRISE à SOCFIN, BHHRC, RSPO : il peut être important de réagir et de répondre à toutes ces lettres/communications. Mais il faut évaluer si cela a du sens par rapport à la stratégie. Quoi qu'il en soit, il est essentiel que les riveraines s'expriment directement.

Concernant Socfin, nous avons désormais un canal de communication direct entre Afrise et Socfin. Cela pourrait être une opportunité. Attention, Socfin a mis en cause la légitimité d'Afrise en créant toute une histoire autour de Ditopé. Il faut être conscient de cette narrative et la contrer.

Les fournisseurs, bailleurs de fonds... : c'est l'occasion de contacter les fournisseurs de Socapalm localement. Par exemple, Nestlé a interpellé Socapalm. Cela pourrait également inclure un plaidoyer à l'échelle internationale ou nationale contre les financiers de Socapalm, comme la Banque mondiale.

Dans ce cadre, il serait possible de déposer une plainte contre RSPO. Il existe en effet un mécanisme de plainte chez RSPO. On pourrait utiliser cette plainte comme argumentation supplémentaire. Mais il faut être prudent, car RSPO n'est qu'une organisation, elle n'est pas inscrite dans la loi camerounaise et elle a très peu de légitimité.

Commentaire : éléments au niveau nationale, une période sensible, qui peut être une opportunité, élections au novembre, les décideurs sont à l'écoute, il faut faire plaidoyer au niveau leaders nationales.

Prochaines démarches

Mission de terrain :

- Participants : RADD, Synaparcam, On est ensemble, Sefe
- Termes de référence
 - o **Yvan** rédige le premier brouillon, les autres ajoutent
 - o Délai : une semaine (**25 août**)

Aider Afrise avec les lettres

- Socfin : **RADD** propose et tout le monde va enrichir
- Business and HR Resource Centre : **Emmanuel** accompagne AFRISE
- RSPO : **RADD** (Yvan) aide avec une réponse à RSPO, si nécessaire
- Délai : une semaine (**25 août**)

MISSION DE MOBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES IMPACTEES PAR LA SOCAPALM EDEA

I- Contexte et justification

Les communautés des villages Apouh, Dehane, Koukouè et Ongue ne connaissent plus de répit depuis l'arrivée de la SOCAPALM. Elles vivent un enfer, privées d'espace vital et subissant de nombreux abus (violences, viol, etc.) du fait de la présence et surtout de l'activité de la SOCAPALM autour de leurs habitations. Pour ne pas simplement subir et réagir, les femmes riveraines de la SOCAPALM Edéa se sont réunies au sein de l'AFRISE, une association créée et légalisée pour exprimer leur colère, leur souffrance et réclamer justice à la SOCAPALM et aux autres décideurs. Dans ce sens, elles ont posé de nombreuses actions dont la plus significative est une manifestation organisée contre le replanting de la SOCAPALM, largement relayée au niveau national et international, qui leur avait d'ailleurs permis d'obtenir une suspension du replanting ordonnée par le sous-préfet d'Edéa.

La situation a connu une détérioration notable lorsque les femmes, fortes des acquis de leur manifestation, ont décidé de semer 6000 plants de bananier sur les terres qu'elles réclament à la SOCAPALM en guise d'espace vital et qui devaient faire l'objet d'un replanting. La SOCAPALM excipant le titre de propriété qu'elle détiendrait sur cet espace, a déposé plainte contre AFRISE, et a par la suite, assisté par des forces de maintien de l'ordre en nombre et lourdement armées, procédé à la destruction des plants de bananiers, pour rendre effectif le replanting qui avait été interrompu. Ce coup de force a laissé les riveraines désarmées et désespérées. Au niveau international, des lettres ouvertes ont été publiées en solidarité avec les riveraines d'AFRISE (<https://farmlandgrab.org/post/32642-lettre-ouverte-a-socapalm-socfinaf-et-socfin>; <https://farmlandgrab.org/post/32741-lettre-ouverte-des-organisations-de-la-societe-civile-aux-autorites-camerounaises>).

Cette situation qui s'enlise a provoqué une démobilisation sur le terrain car les femmes se demandent si elles verront un jour le bout du tunnel. Au moment où SOCFIN /Bolloré conteste la légitimité d'AFRISE et use de tous les moyens en sa possession-avec l'aide de l'Etat- pour un peu plus l'entraver, il est urgent de remobiliser les riveraines afin de mener des actions fortes. Pour mieux comprendre la situation sur le terrain et surtout constituer un bloc soudé qui peut faire pencher la balance, le Groupe de travail sur la SOCAPALM Edéa, a tenu à organiser une mission sur le terrain du **03 au 07 Novembre 2025**, dans les villages Apouh, Dehane, Koukouè et Ongue.

II- Structure d'objectifs

| Objectifs spécifiques | Résultats attendus | Indicateurs |
|--|--------------------|-------------|
| Objectif général | | |
| Remobiliser les communautés riveraines de la SOCAPALM Edéa autour du combat que mène l'AFRISE | | |

| | | | |
|----------|--|--|--|
| 1 | Recueillir et bien comprendre les préoccupations des communautés impactées par la SOCAPALM Edéa | Un état des lieux a été dressé avec le concours actif des communautés impactées | Le rapport identifiant les préoccupations est disponible |
| 2 | Identifier et sensibiliser tous les acteurs de la communauté pouvant apporter un impact significatif au combat de AFRISE (élites locales) | Les rencontres sont avec les communautés sont organisées et les personnes ressources de la communauté favorable à la cause sont identifiées | Le nombre d'acteurs favorables de la communauté répertoriés |
| 3 | Comprendre les dynamiques des autorités traditionnelles concernant la lutte d'AFRISE | Construire une cohésion des autorités traditionnelles impactées autour de la lutte d'AFRISE | La qualité et le nombre des autorités traditionnelles rencontrées |
| 4 | Eclaircir la situation juridique du litige foncier qui oppose les communautés riveraines à la SOCAPALM. | La situation juridique concernant les terres sur lesquelles la SOCAPALM prétend détenir des titres fonciers est éclaircie | Titres fonciers disponibles |
| 5 | Favoriser le partage d'expérience des autres plantations au Cameroun | Les représentants d'autres plantations ont pu partager leur expérience avec AFRISE | Le nombre de représentants des plantations présents à l'atelier de partage d'expérience |
| 6 | Evaluer les actions menées par AFRISE au cours des derniers mois : Réalisations, difficultés rencontrées et solutions envisagées | Le bilan des actions d'AFRISE est connu et analysé | Le bilan des actions menées par AFRISE est consigné dans un rapport |
| 7 | Définir des stratégies à court et moyen terme | Des stratégies adaptées sont planifiées à court et moyen terme | Le document de stratégies assorti d'un calendrier |

III- Déroulement de la Descente

1- Durée de la mission

La mission s'effectuera du **02 au 7 Novembre 2025**. Il est prévu une descente par jour dans les 4 villages impactés, pour rencontrer les autorités et les communautés. La dernière journée sera dédiée l'évaluation des actions menées par AFRISE et une proposition de stratégies pour renforcer la lutte.

2- Programme

| Jours | Dimanche 02 Novembre | Lundi 03 Novembre | Mardi 04 Novembre | Mercredi 05 Novembre | Jeudi 06 Novembre | Vendredi 07 Novembre | Samedi 08 Novembre |
|------------------|---|--|---|--|--|--|---|
| Activités | Arrivée de l'équipe à Edéa | Koukouè : Rencontre avec les communautés riveraines et échange direct les personnes ressources (chef du village, notables, élites, représentant des jeunes, représentante des femmes) | Déhanè : Rencontre avec les communautés riveraines et échange direct les personnes ressources (chef du village, notables, élites, représentant des jeunes, représentante des femmes) | Onguè : Rencontre avec les communautés riveraines et échange direct les personnes ressources (chef du village, notables, élites, représentant des jeunes, représentante des femmes) | Apouh : Rencontre avec les communautés riveraines et échange direct les personnes ressources (chef du village, notables, élites, représentant des jeunes, représentante des femmes) | Echange avec les riveraines d'AFRISE pour évaluation Briefing de l'équipe de la mission sur le contenu du rapport et les stratégies à adopter. | Retour dans les villes respectives |

IV- Activités

| Activités | Remarques | Responsable |
|---|--|---------------------------|
| Conception des Tdrs | Les TDR et le budget de la mission sont élaborés | RADD et équipe Apouh |
| Mission préparatoire | Mission pour préparer les descentes : Du 30 au 31 octobre | AFRISE, RADD |
| Mobilisation des communautés | Mission pour mobiliser les communautés : Du 13 au 31 octobre | AFRISE |
| Descentes dans les villages | Descente dans chaque village impacté pendant une journée. | Equipe mission de terrain |
| Rencontre avec les chefs et les personnes ressources du village | Rencontre lors des descentes dans les villages. | Equipe mission de terrain |
| Rencontre avec AFRISE | Rencontre lors de la dernière journée de mission. | Equipe mission de terrain |
| Rencontre d'évaluation de l'équipe de terrain | Rencontre lors de la dernière journée de mission. | Equipe mission de terrain |
| Elaboration du rapport final de mission | Compte rendu des missions et élaboration des stratégies : 2 semaines | Equipe mission de terrain |
| Descente de restitution | Une journée sur le terrain | Equipe mission de terrain |
| Restitution en ligne avec tous les membres du forum « équipe Apouh » | Un échange via zoom de 2h maximum | Equipe mission de terrain |
| Mise en œuvre de la stratégie adoptée | Activités de suivi sur le terrain | Equipe Apouh |
| Elaboration du rapport d'activité et du rapport financier | Un rapport d'activité et un rapport financier sont réalisés pendant la durée du projet et délivrés à la fin du projet. | RADD |



Conclusion

Cette mission vise à redonner espoir et cohésion aux communautés riveraines de la SOCAPALM Edéa, en renforçant leur mobilisation, en clarifiant les enjeux fonciers et en documentant les abus subis. À travers le dialogue, le plaidoyer et le partage d'expériences, elle ambitionne de structurer une réponse collective et stratégique pour faire avancer la justice sociale et territoriale. C'est une étape clé vers une lutte plus unie, plus visible et plus efficace.

A4 : PROGRAMMES PAR VILLAGE

RENCONTRE VILLAGE KOUKOUÈ LUNDI 3 NOVEMBRE :

| Heure | Activités |
|------------------------------------|---|
| 12h-12h30 | Arrivée et installation des participants et des autorités |
| 12h30-12h45 | Prière puis exécution de l'hymne national et de l'hymne de la femme riveraine |
| 11H-11h15 | Mot de bienvenue présidente d'AFRISE et de la personne ressource du village |
| 11h15-11h30 | Mot du chef de mission pour présenter les TDR du projet |
| 11h30-12h | Mot de l'autorité traditionnelle et lancement de la rencontre |
| Photo de famille et pause déjeuner | |
| 12h-14h | Recueillement des préoccupations des communautés (parole libre) |
| 14h-16h | Partage d'expérience des membres de la mission venus des autres plantations |

RENCONTRE VILLAGE ONGUÈ MARDI 4 NOVEMBRE : ECOLE PUBLIQUE

| Heure | Activités |
|--------------|---|
| 9h-9h30 | Arrivée et installation des participants et des autorités |
| 9h30-10h | Prière puis exécution de l'hymne national et de l'hymne de la femme riveraine |

| | |
|------------------------------------|---|
| 10H-10h15 | Mot de bienvenue présidente d'AFRISE et de la personne ressource du village |
| 11h15-11h30 | Mot du chef de mission pour présenter les TDR du projet |
| 11h30-12h | Mot de l'autorité traditionnelle et lancement de la rencontre |
| Photo de famille et pause déjeuner | |
| 12h-14h | Recueillement des préoccupations des communautés (parole libre) |
| 14h-15h | Partage d'expérience des membres de la mission venus des autres plantations |

RENCONTRE VILLAGE DEHANE MERCREDI 5 NOVEMBRE : POSTE DE PECHE

| Heure | Activités |
|--------------|---|
| 10h-10h30 | Arrivée et installation des participants et des autorités |
| 10h30-10h45 | Prière puis exécution de l'hymne national et de l'hymne de la femme riveraine |
| 11H-11h15 | Mot de bienvenue présidente d'AFRISE et de la personne ressource du village |
| 11h15-11h30 | Mot du chef de mission pour présenter les TDR du projet |
| 11h30-12h | Mot de l'autorité traditionnelle et lancement de la rencontre |

| | |
|------------------------------------|---|
| Photo de famille et pause déjeuner | |
| 12h-14h | Recueillement des préoccupations des communautés (parole libre) |
| 14h-15h | Partage d'expérience des membres de la mission venus des autres plantations |

RENCONTRE VILLAGE APOUH JEUDI 6 NOVEMBRE : CHEFFERIE

| Heure | Activités |
|------------------------------------|---|
| 10h-10h30 | Arrivée et installation des participants et des autorités |
| 10h30-10h45 | Prière puis exécution de l'hymne national et de l'hymne de la femme riveraine |
| 11h-11h15 | Mot de bienvenue présidente d'AFRISE et de la personne ressource du village |
| 11h15-11h30 | Mot du chef de mission pour présenter les TDR du projet |
| 11h30-12h | Mot de l'autorité traditionnelle et lancement de la rencontre |
| Photo de famille et pause déjeuner | |
| 12h-14h | Recueillement des préoccupations des communautés (parole libre) |
| 14h-15h | Partage d'expérience des membres de la mission venus des autres plantations |

A5 : Programme de la réunion d'évaluation

PROGRAMME DE LA RENCONTRE D'EVALUATION D'AFRISE DU 07 NOVEMBRE 2025 : CHEFFERIE D'APOUH

| Heure | Activités |
|----------------------------------|--|
| 11h-11h15 | Arrivée et installation de l'équipe de mission |
| 11h15-11h20 | Prière |
| 11h20- 11h25 | Mot du chef de mission pour présenter les attentes de la rencontre d'évaluation |
| 11h25-12h30 | Présentation par AFRISE du bilan des activités réalisées : Les avancées (les succès), les blocages (les échecs), les limites (les difficultés rencontrées), les solutions envisagées et les perspectives |
| 12h30-13h30 | Evaluation des activités d'AFRISE par l'équipe de mission |
| 13h30-14h | Elaboration d'un calendrier d'exécution des actions issues de l'évaluation |
| Photo de famille et repas | |

A6 : Lettres aux Chefs traditionnels

Yaoundé le 30 Octobre 2025

Mme la Secrétaire Exécutive du RADD

À

Sa MAJESTE le chef du Village Koukouè

Objet : Invitation à la rencontre de mobilisation des villages impactés par la SOCAPALM EDEA

Majesté,

Le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD), Association de droit camerounais œuvrant pour la justice sociale et la protection des droits des communautés, a l'honneur de vous inviter à prendre part à la rencontre de mobilisation des communautés du village Koukouè impactées par la SOCAPALM EDEA qui se tiendra le **Lundi 03 Novembre 2025 dès 8h.**

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à écouter les communautés et les autorités traditionnelles de tous les villages impactés afin de comprendre leurs préoccupations liées à l'accapement de leurs terres ancestrales par la SOCAPALM Edéa et au combat que mène l'Association des Femmes Riveraines de la SOCAPALM EDEA (AFRISE) pour l'accès à l'espace vital.

Votre présence serait un signal fort en direction d'AFRISE et des communautés que vous représentez. Elle contribuerait efficacement à renforcer la lutte qui est cruciale pour le présent et l'avenir de votre communauté.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer, votre Majesté, l'expression de notre profonde considération.

Pj : TDR et programme

Mme NGOBO Marie Crescence,

Secrétaire Exécutive du RADD

Yaoundé le 30 Octobre 2025

Mme la Secrétaire Exécutive du RADD

À

Sa MAJESTE le chef du Village Onguè

Objet: Invitation à la rencontre de mobilisation des villages impactés par la SOCAPALM EDEA dans votre village

Majesté,

Le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD), Association de droit camerounais œuvrant pour la justice sociale et la protection des droits des communautés, a l'honneur de vous inviter à prendre part à la rencontre de mobilisation des communautés du village Onguè impactées par la SOCAPALM EDEA qui se tiendra le **Mardi 4 Novembre 2025 dès 8h**.

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à écouter les communautés et les autorités traditionnelles de tous les villages impactés afin de comprendre leurs préoccupations liées à l'accapement de leurs terres ancestrales par la SOCAPALM Edéa et au combat que mène l'Association des Femmes Riveraines de la SOCAPALM EDEA (AFRISE) pour l'accès à l'espace vital.

Votre présence serait un signal fort en direction d'AFRISE et des communautés que vous représentez. Elle contribuerait efficacement à renforcer la lutte qui est cruciale pour le présent et l'avenir de votre communauté.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer, votre Majesté, l'expression de notre profonde considération.

Pj : TDR et programme

Mme NGOBO Marie Crescence,

Secrétaire Exécutive du RADD

Yaoundé le 30 Octobre 2025

Mme la Secrétaire Exécutive du RADD

À

Sa MAJESTE le chef du Village Dehanè

Objet : Invitation à la rencontre de mobilisation des villages impactés par la SOCAPALM EDEA

Majesté,

Le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD), Association de droit camerounais œuvrant pour la justice sociale et la protection des droits des communautés, a l'honneur de vous inviter à prendre part à la rencontre de mobilisation des communautés du village Dehanè impactées par la SOCAPALM EDEA qui se tiendra le **Mercredi 5 novembre 2025 dès 8h**.

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à écouter les communautés et les autorités traditionnelles de tous les villages impactés afin de comprendre leurs préoccupations liées à l'accapement de leurs terres ancestrales par la SOCAPALM Edéa et au combat que mène l'Association des Femmes Riveraines de la SOCAPALM EDEA (AFRISE) pour l'accès à l'espace vital.

Votre présence serait un signal fort en direction d'AFRISE et des communautés que vous représentez. Elle contribuerait efficacement à renforcer la lutte qui est cruciale pour le présent et l'avenir de votre communauté.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer, votre Majesté, l'expression de notre profonde considération.

Pj : TDR et programme

Mme NGOBO Marie Crescence,

Secrétaire Exécutive du RADD

Yaoundé le 30 Octobre 2025

Mme la Secrétaire Exécutive du RADD

À

Sa MAJESTE le chef du Village Apouh

Objet: Invitation à la rencontre de mobilisation des villages impactés par la SOCAPALM EDEA

Majesté,

Le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD), Association de droit camerounais œuvrant pour la justice sociale et la protection des droits des communautés, a l'honneur de vous inviter à prendre part à la rencontre de mobilisation des communautés du village Apouh impactées par la SOCAPALM EDEA qui se tiendra le **Judi 6 Novembre 2025 dès 8h.**

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à écouter les communautés et les autorités traditionnelles de tous les villages impactés afin de comprendre leurs préoccupations liées à l'accapement de leurs terres ancestrales par la SOCAPALM Edéa et au combat que mène l'Association des Femmes Riveraines de la SOCAPALM EDEA (AFRISE) pour l'accès à l'espace vital.

Votre présence serait un signal fort en direction d'AFRISE et des communautés que vous représentez. Elle contribuerait efficacement à renforcer la lutte qui est cruciale pour le présent et l'avenir de votre communauté.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer, votre Majesté, l'expression de notre profonde considération.

Pj : TDR et programme

Mme NGOBO Marie Crescence,

Secrétaire Exécutive du RADD

A7 : Ordre de mission

ORDRE DE MISSION

Nom et prénoms : M. YOUMSSI EYA Yvan Lionnel

Fonction : Membre du RADD, Juriste et chargé de plaidoyer

Objet : Est autorisé à se rendre à Edéa précisément à Koukouè, Onguè, Déhanè et Apouh du 02 au 07 Novembre 2025, pour conduire la mission de mobilisation des communautés riveraines impactées par la SOCAPALM EDEA.

Equipe de mission :

Il sera accompagné de

- Mme METHE Thérèse, Membre du RADD, responsable du site SOCAPALM Edéa
- M. EVINA Cyriaque, Membre du RADD, comptable
- M. YENE Hervé, Membre du RADD, responsable du transport
- Mme CHEKAM Charnelle, représentante de l'organisation SYNAPARCAM
- M. KAPTOUOM Marius, représentant de l'organisation On est Ensemble

Les intéressés utiliseront le véhicule immatriculé NO 836 AI.

Fait à Yaoundé, le 01 Novembre 2025, en six exemplaires originaux dont un à remettre à chaque membre de l'équipe et à un à classer aux archives du RADD.

La Secrétaire Exécutive

NGOBO Marie Créscence

A8 : Répartition de l'équipe de rédaction

REPARTITION DE LA REDACTION DANS LES GROUPES DE TRAVAIL

| | |
|--|--|
| INTRODUCTION | M. YOUNSSI EYA Yvan |
| PHASE PREPARATOIRE | M. YOUNSSI EYA Yvan et Mme. METHE Thérèse |
| PHASE DE TERRAIN | Mme. METHE Thérèse Pulchérie et Mme CHEKAM Charnelle |
| ANALYSE DE LA SITUATION OBSERVEE SUR LE TERRAIN ET STRATEGIES | Analyse de la structure organisationnelle d'AFRISE M. Marius KAPTOUOM, M. Marcel DUPONG et M. Cyriaque EVINA |
| | Analyse des points de questionnement sur le plan juridique : foncier, statuts d'AFRISE M. YOUNSSI EYA Yvan et Mme Charnelle CHEKAM |
| | Analyse des problèmes identifiées par village M. METHE Thérèse et M. YENE Hervé |
| CONCLUSION | M. YOUNSSI EYA Yvan |
| RECOMMANDATIONS | Equipe de mission |

A9 : Compte rendu de la réunion du 12 Décembre 2025



Présents : Marie Crescence Ngobo (RADD), Yvan Youmssi (RADD), Yené Hervé (RADD) Félicité Ngon (AFRISE), Emmanuel Elong (SYNAPARCAM), Charnelle Chekam (SYNAPARCAM), Marius KAPTOUOM (ON EST ENSEMBLE), NASAKO, Renée Vellvé (GRAIN), Silva Lieberherr (EPER),

Le 12 décembre 2025, le chef de mission et son équipe ont pris part à une réunion de présentation du rapport provisoire au reste du groupe. La réunion qui s'est étendue sur deux heures a permis de présenter sommairement le rapport et d'échanger afin de l'enrichir.

A l'issue de la réunion, il ressort des interventions de tous les participants que :

- Le document de stratégie prévu dans le rapport devait inclure des stratégies à l'encontre de SOCAPALM et SOCFIN/BOLLORE
- L'accaparement des terres et surtout le besoin d'espace vital doit constituer la revendication principale des communautés identifiable dans le rapport
- La cohésion entre les communautés riveraines au sein d'AFRISE et même entre les chefs des villages sur la situation foncière est une priorité pour faire plier SOCAPALM.
- Les communautés riveraines doivent être représentées lors des actions au niveau international ;
- Les membres de AFRISE à la base doivent se sentir concernés lors de la prise de décision au niveau du bureau ;
- Il faut que tous les membres de AFRISE portent un message unique et parlent d'une seule voix.

La réunion s'est terminée sur l'engagement de l'équipe qui a rédigé le rapport, d'intégrer les observations faites lors de la réunion dans le rapport final

A10 : Planning de rédaction du rapport

| Actions | Période | Suivi |
|--|------------------|--------------|
| Rédaction dans les groupes de travail | Trois semaines | Effectué |
| Rédaction du draft du rapport | Une semaine | Effectué |
| Présentation du draft du rapport au groupe équipe Apouh | 12 Décembre 2025 | Effectué |
| Rédaction du rapport final | Une semaine | Effectué |